

1°) Présentation :

- Foyer d'hébergement comprenant 37 chambres et 65 couchages. Les chambres sont de deux types :
- Chambre ALS : 1 personne par chambre pouvant obtenir l'ALS (Allocation au Logement Solidaire).
 - Chambre double : 2 personnes par chambre.

Toutes les chambres sont en nombre limité.

2°) Tarifs indicatifs : (Les tarifs sont révisés le premier juillet de chaque année).

Chambre ALS :	245 €/mois.
Chambre double :	62 €/semaine de présence au CFAI Centre.
Repas forfait semaine :	66,60 €/semaine de présence au CFAI Centre.

3°) Pré-réservation – Réservation :

Dès que le CFAI Centre Val de Loire vous donne une réponse positive, vous devez nous renvoyer le talon de pré-réservation (*ci-dessous*) complété. **Votre admission dans notre Foyer ne sera considérée comme définitive qu'à la date de signature du contrat d'apprentissage et dans la limite des places disponibles.** Cette date devra nous être communiquée le plus tôt possible.

Attention, **une avance de 375 Euros** vous sera demandée dès votre arrivée au foyer.

4°) Paiement :

Le mode de paiement se fera exclusivement par prélèvements mensuels de **268 Euros**. Ce chiffre correspond à la **moyenne sur deux ans** des frais d'hébergement et de restauration. Une facture sera adressée chaque mois à tous les résidents.

5°) Simulation du coût d'hébergement et de restauration :

Les apprentis sont présents 48 ou 72 semaines au CFAI Centre. Une session dure 22 ou 34 mois.

	<u>Chambre double</u>	<u>ALS</u>
Hébergement :	62 €/sem X 48 = 2976 €	245 €/mois X 22 = 5390 €
Restauration :	66,60 €/sem X 48 = 3196,80 €	66,60 €/sem X 48 = 3196,80 €
Total :	6172,80 €	8586,80€

Si nous faisons la moyenne :

$(6172,80 - 375) / 21 =$ environ 277 Euros / mois pour les chambres doubles

$(8586,80 - 375) / 21 =$ environ 392 Euros/mois pour les chambres ALS (moins 190€* d'ALS/mois)

Les prélèvements ne commencent que le deuxième mois (21 mois au lieu de 22).

* Le montant des ALS (190 Euros) est donné ici à titre indicatif, il peut varier en fonction des personnes et est calculé par la Caisse d'Allocations Familiales.

ATTENTION ! Une demande d'ALS annule la part d'allocation familiale du jeune, malgré tout ce dernier peut rester rattacher au foyer fiscal des parents.

TALON DE PRE-RESERVATION : A renvoyer à PROMETA Foyer après la réponse positive du CFAI Centre Val de Loire.

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Tél. : Section : 2nd spécialité au CFAI d'Amboise :
1^{ere}
BTS

Souhait de chambre : ALS Double

Remarque : Le souhait de chambre ne sera définitif qu'après nous avoir communiqué la date de signature du contrat d'apprentissage. Les chambres ALS étant en nombre limité, seule la date du contrat comptera pour l'attribution de ces chambres. Les autres demandes seront automatiquement basculées en chambre double.